

La Vallée du Cens

« Plus accessible aux habitants »

Conseil des sages de Sautron - Mars 2015

Contexte

- Réflexion dans le cadre de la préparation du PADD en répondant au questionnement de Nantes Métropole: « *Comment faire de la nature, un atout pour le cadre de vie, pour tous les habitants?* »
- Prolongement d'un regard déjà effectué en 2012-2013 par le CdS.

Constat

- La vallée, est un espace naturel remarquable et inappréciable.
- Hormis les randonneurs, les sautronnais en profitent assez peu de la section communale:
 - par manque de signalétique,
 - par difficulté d'accès PMR et donc d'accès aux familles,
 - par manque d'attractivité et intérêt.



Clichés de la vallée
sur les sections 1 et 2

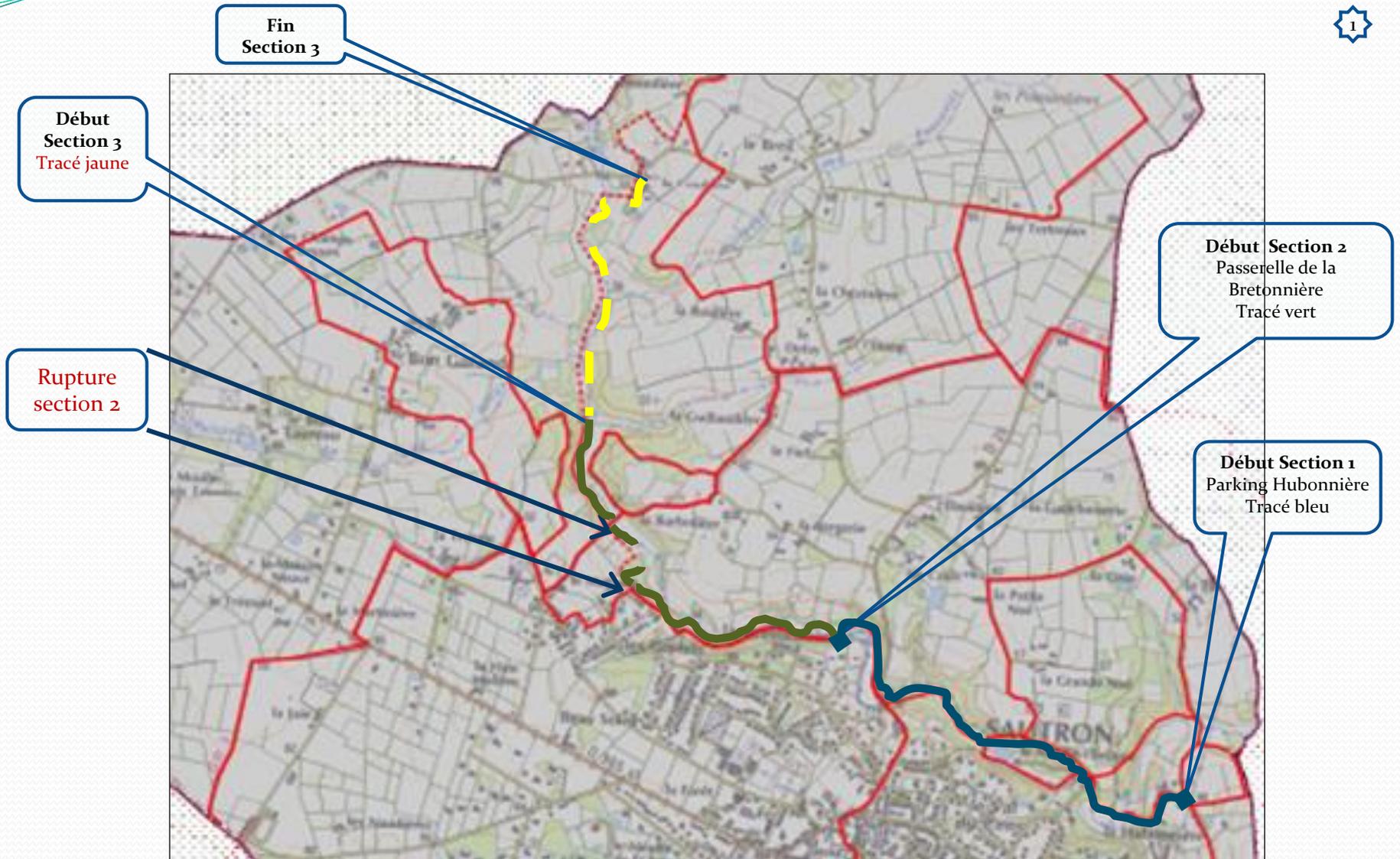


Démarche

1. Section d'observation: la Vallée du Cens entre la rue de la Garenne et la rue de la Hubonnière à Sautron, en distinguant 3 subdivisions. (Voir cartographie à suivre).
2. Observations sur le terrain.
3. Remarques.
4. Suggestions.

Les trois subdivisions d'observation

1



Observations sur le terrain.

- **La vallée du Cens est entretenue** et les passerelles sont rénovées.
- **La section 1: 2.7 km d'un beau et confortable cheminement en milieu boisé avec un plateau propice à la fréquentation familiale.**
Un accès PMR au nord de la rue de la vallée, permet aux familles de fréquenter cette section sur quelques centaines de mètres seulement.
Le reste de ce beau cheminement (1.5 km au sud de la rue de la vallée) n'est pas vraiment accessible aux poussettes et chariots.
Malgré ces handicaps, la vallée du Cens est très utilisée pour enrichir les plaquettes publicitaires immobilières.
- **La section 2: 2.3 km d'un magnifique sentier en sous bois de 2.3 km pour la ballade ou la randonnée pédestre.**
Le parcours est rompu sur plusieurs centaines de mètres au « Magasin », au niveau des Goulets.
La rupture est très dommageable à la continuité et à l'accessibilité.
Elle réduit la possibilité de découverte de cette section de randonnée.
- **La section 3: 0.9 km d'une possible continuité à travers des prairies .**
Elle reste à l'état de projet depuis plusieurs années. Elle pourrait être une jonction avec les sentiers balisés de la Primaudière, du Breil, ainsi que les sentiers du Buron en direction de Vigneux.

Nos remarques.

- A l'heure de la densification, cet espace naturel va devenir de plus en plus vital. Il serait souhaitable que les sautronnais puissent profiter davantage de cet atout.
- Les aménagements fondateurs des années 1990 ont permis de constituer un beau plateau dans **la section 1**. Cet espace est propice à l'aménagement d'un parc urbain, de par sa topologie et ses possibilités d'accès .
- La **section 2**, souffre d'un problème de continuité pour quelques centaines de mètres seulement .
- Les améliorations de ces 3 sections peuvent s'inscrire dans le **maillage des sentiers de Nantes Métropole**, en assurant une liaison vers les sentiers plus au Nord de la Métropole.

Propositions d'orientations (1)

A court terme et moyen terme

- Section 1 :
 - * Rendre « PMR » les accès à la Hubonnière et à la rue de la Vallée.
 - * Installer une passerelle PMR à coté du Pont de Moulin l'Evêque qui franchit le Cens.
 - * Mettre en place une signalétique à partir du centre bourg.
- Section 2 :
 - * Permettre la continuité du sentier au niveau des Goulets.
 - * Permettre une sortie vers Bon Garant dans l'attente de la continuité avec la section 3.
- Préciser **les règles d'accès** (piétons, cyclistes) pour l'ensemble du parcours en harmonie avec la section orvaltaise.

Propositions d'orientations (2)

A moyen et long terme

- Section 1 : Aménager un véritable parc urbain avec possiblement: zones de pique-nique, rénovation de traces historiques, panneaux d'information sur l'histoire (notamment sur l'importance économique du cours d'eau), structures contemporaines..
- Section 2 : Installer quelques panneaux d'information sur la faune, la flore et l'histoire.
- Section 3 : Réaliser un tracé dans le respect de la zone agricole et permettre un passage pérenne sur l'ensemble de l'année.